



PROCES-VERBAL

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du 8 novembre 2024

Conformément à l'article L 131-8 du code du sport relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type ;

Conformément à l'article 55 des statuts de la Fédération Française de Baseball et Softball instituant une Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) et définissant ses missions ;

Conformément à l'article 61 du règlement intérieur de la Fédération relatif à la composition de la CSOE ;

Vu les décisions du Comité directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date du 1^{er} février 2020, du 18 février 2021 et du 16 mai 2024 portant nomination des membres de la CSOE ;

Vu les décisions du Comité directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date des 27 février 2024 et 16 mai 2024 portant sur l'organisation des élections fédérales 2024 :

- ➔ Renouvellement du Comité directeur fédéral par l'Assemblée générale électorale de la Fédération du 23 novembre 2024 (collège général) et les collèges spéciaux (arbitres, entraîneurs et scoreurs) ;
- ➔ Election des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau puis de leurs représentants aux instances dirigeantes fédérales ;
- ➔ Election des représentants territoriaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds perçus par la Fédération et dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales.

Les membres de la CSOE se sont réunis par visioconférence le vendredi 8 novembre 2024 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Scellement des urnes des scrutins des élections fédérales par voie électronique ;
2. Modalités de l'élection des représentants des sportifs de haut niveau aux instances dirigeantes fédérales ;
3. Prochaine réunion

La CSOE

Sont également présents : Madame Estelle DUPETIT, présidente, et Messieurs Antoine FONTAINE et Gilbert LEJEUNE, membres.

Est absent : Monsieur Bruno BRELLE.

Assistent à la séance sans voix délibérative

Madame Noémi CHEVALIER-MICHON, Directrice adjointe en charge de la vie fédérale et du juridique, et Madame Pauline JOUVENEL, Responsable communication et événementiel, pour fournir toutes les informations qui pourraient être utiles à la CSOE en vue d'accomplir sa mission.

La séance est présidée par Madame Estelle DUPETIT.

Monsieur Antoine FONTAINE est désigné comme secrétaire de séance.

EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

1. Scellement des urnes des scrutins des élections fédérales par voie électronique

En présence du représentant de la plateforme sécurisée de vote électronique Voteer, après vérification des informations saisies et des urnes, la CSOE procède au scellement des urnes des scrutins suivants :

- Election du Comité directeur par l'Assemblée générale élective (collège général) et élection des représentants des clubs à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds par leurs pairs ;
- Election du représentant des arbitres au Comité directeur – collège spécial des arbitres ;
- Election du représentant des entraîneurs le collège spécial des entraîneurs ;
- Election du représentant des scoreurs par le collège spécial des scoreurs ;
- Election des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau par les sportifs inscrits sur liste de haut niveau 2024 ;
- Election du représentant des ligues régionales à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds par ses pairs ;
- Election du représentant des comités départementaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds par ses pairs.

Les scrutins seront ouverts le 12 novembre 2024 à 8h.

2. Modalités de l'élection des représentants des sportifs de haut niveau aux instances dirigeantes fédérales

A l'issue de l'élection des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau, le 23 novembre prochain, devront être élus au scrutin secret pluri-nominal à un tour, à la majorité simple des suffrages exprimés, deux représentants titulaires, un de chaque sexe, et leurs suppléants, en qualité de représentants des sportifs de haut niveau aux instances dirigeantes fédérales

A cet effet, les membres nouvellement élus de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau seront appelés à transmettre leurs candidatures en tant que représentants des sportifs de haut niveau au sein des instances dirigeantes fédérales au plus tard le lundi 25 novembre 2024 à 17h.

Un scrutin, par voie électronique, sera organisé à compter du lundi 25 novembre 2024 à 18h et s'achèvera le jeudi 28 novembre 2024 à 18h30 lors de la première réunion de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau.

3. Prochaines réunions

La CSOE se réunira le 23 novembre prochain dans le cadre de l'Assemblée générale élective et des élections fédérales associées puis le 28 novembre 2024 à 18h30 dans le cadre de l'élection des représentants des sportifs de haut niveau (cf. point 2 ci-dessus).

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par Antoine FONTAINE, Secrétaire de séance.

Pour valoir et faire valoir ce que de droit,

A Paris, le 8 novembre 2024.

La Présidente



Le Secrétaire de séance

